

Procès verbal de la séance du conseil municipal

Le conseil municipal s'est réuni à la mairie le lundi 7 mai 2018 de 20h30 à 22h05

Étaient présents : DETHUNE Catherine, STEPHAN Murielle, MOLINIER Denis, SALLET Claude, DESIRANT Françoise, GUICHON Julie, WOLTER Sylvain et THILL Sébastien

Absent excusé : DEFORGE Marc

Secrétaire de séance : STEPHAN Murielle

Approbation du précédent compte-rendu de la réunion du 9 avril 2018

Par 7 voix pour et 1 abstention, le précédent compte-rendu est approuvé.

Demande subvention Grand Est accessibilité de l'église

Pour rappel, une demande de DETR a été déposée pour les travaux d'accessibilité à l'église.

Une dotation de soutien aux investissements des communes rurales peut être sollicitée auprès de la région Grand Est. « Les abords des équipements publics comme les places devant les églises ainsi que les stationnement facilitant l'accessibilité des personnes à mobilité réduite » sont éligibles à cette aide. Cela correspond en tous points, aux travaux prévus devant l'église.

En fonction du potentiel financier et de l'effort fiscal de la commune, une aide de 25% peut être octroyée, plafonnée à 100 000€.

Le plan de financement de cette opération estimée à 167 492.24€ HT, serait la suivante :

DETR : 66 997€ demandée

Région : 41 873€ sollicitée

Reste à charge pour la commune : 58 622.24€ HT

Le projet ne sera réalisé que si la commune perçoit la DETR.

Le conseil municipal décide à l'unanimité, de solliciter la dotation de soutien aux investissements des communes rurales pour l'accessibilité de l'église.

Nomination Délégué à la Protection des Données : adhésion au CDG

La Réglementation Générale de la Protection des Données (RGPD) s'appliquera le 25 mai prochain. A cette date, chaque collectivité devra désigner un Délégué à la Protection des Données. Une collectivité gère quotidiennement de nombreuses données personnelles. Parallèlement, l'environnement numérique est confronté à de multiples risques tels que les cyberattaques.

Ce délégué aura différentes missions :

- informer et conseiller le responsable de traitement des données ainsi que les employés concernés
- contrôler le respect du règlement européen et du droit national en matière de protection des données
- conseiller la collectivité sur la réalisation d'études d'impact sur la protection des données et en vérifier l'exécution
- coopérer avec l'autorité de contrôle (CNIL) et être le point de contact de celle-ci.

Le centre de Gestion de la Marne propose de mettre à notre disposition une prestation mutualisée, portée par le Centre de Gestion de la Meurthe et Moselle.

Le coût de ce service mutualisé correspondant aux frais de personnel mis à disposition (juristes et informaticiens) a été fixé à 0.057% de la masse salariale. Si le montant calculé est inférieur à 30€, un forfait de 30€ sera appelé chaque année.

La commune d'Ecury décide d'adhérer à ce dispositif par 7 voix pour et une abstention. Chaque année, la collectivité aura une cotisation de 30€ à verser.

RIFSEEP adjoint technique

Suite à l'avis du Comité Technique du 19 avril 2018, le conseil décide, à l'unanimité, d'instaurer la RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) pour les adjoints techniques relevant de la catégorie C1.

Un montant plafond de 945€ a été fixé ainsi que des critères d'attribution individuelles.

Ces dispositions prendront effet à compter du 1^{er} juin 2018.

L'attribution individuelle est décidée par l'autorité territoriale et fera l'objet d'un arrêté.

Salle des fêtes : traitement de l'humidité

Madame le Maire indique qu'avant toute rénovation dans la salle des fêtes, un traitement contre les remontées capillaires doit être effectué.

Monsieur Sallet, adjoint au Maire, a effectué deux visites où le dispositif est en place.

La première à l'Eglise de Cernon : les murs sont nets, propres et secs malgré un épisode pluvieux important.

La seconde à Cheppes la Prairie : trois appareils ont été installés dans trois lieux différents, qui donnent entière satisfaction.

A partir de 5 mois, il est constaté une nette amélioration. La réhabilitation des locaux, peut intervenir un an après l'installation du procédé. Sa durée de fonctionnement est de 40 ans, garantie 10 ans.

L'opération a été prévue au budget 2018.

A l'unanimité, les élus décident d'acheter le dispositif auprès de l'entreprise ARPPA pour un montant HT de 8 400€.

Choix des illuminations de Noel

La commune est arrivée au terme de son contrat de location des illuminations de Noel.

Le fournisseur propose deux offres :

- soit un contrat de 3 ans à 2 275€ HT avec un changement de décors possible tous les ans
- soit un contrat de 4 ans à 2050€ HT avec un changement de décors possible tous les 2 ans.

Les élus ont décidé de retenir la deuxième proposition. Le choix du nouveau motif a été fait en même temps.

Réflexion sur l'exploitation de l'aérodrome

Une discussion est engagée sur l'exploitation de l'aérodrome. Les membres du conseil municipal réfléchissent sur une gestion autonome de la plateforme pour ne pas grever le budget communal.

La dotation générale de décentralisation pour l'aérodrome vient de nous parvenir. Elle s'élève à 8 263€ pour cette année.

Compte rendu du SIAHMM

Une réunion a eu lieu le 24 avril dernier, présidée par Monsieur Collard.

Un point est fait sur les travaux d'entretien avec la CATER.

La cotisation reste inchangée pour 2018.

Les statuts du syndicat doivent être revus pour pouvoir accueillir 230 communes fin 2019. Actuellement, le syndicat est composé de 108 communes. Le nouveau syndicat reprendrait tous les cours d'eau.

Questions diverses

Madame le Maire a rencontré le Maire de Coolus, qui lui a proposé d'échanger l'emprise de l'ancien garage Bieri, qui est sur le territoire de Coolus avec Saint Laurent, qui est actuellement sur le territoire d'Ecury.

Avant toute réponse, les élus s'interrogent sur les conséquences d'un éventuel échange :

L'impact fiscal, la superficie échangée (division parcellaire ?), impact moral pour les habitants, la gestion du point d'eau, ...

La commune va dans un premier temps, se rapprocher de l'association des Maires de la Marne pour avoir des précisions sur les modalités d'échange de territoire.

Madame le Maire évoque l'initiative de la commune de Saint Martin : celle-ci propose des conseils de quartiers. A cette occasion, la collectivité a indiqué qu'elle allait distribuer à chaque famille, une binette pour nettoyer son devant de porte suite à la démarche zéro phyto.

Un administré a signalé que le panneau PMR de l'aire de jeux était en bas du poteau sous forme d'accordéon et que le panneau « un train peut en cacher un autre » au passage à niveau a été retourné !

Un élu signale qu'une visite agricole est programmée dans un champ, près de l'aérodrome, le jeudi 31 mai après-midi. Beaucoup de véhicules vont être stationnés. Les usagers de l'aérodrome seront prévenus.

Suite aux dernières démissions d'élus municipaux, la commission communication manque de bras pour pouvoir mener à bien, la réalisation d'un bulletin trimestriel. Actuellement, il ne reste que 3 élus, un 4^{ème} serait le bienvenu.

AG ADMR : mercredi 16 mai.

Prochaines réunions :

Commission communication : mercredi 23 mai à 19h

Conseil municipal : lundi 4 juin à 20h30

SOUS RÉSERVE D'APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL